

La résidence L'Entracte accueille des personnes **âgées de plus de 60 ans et autonomes** (GIR 5 et 6).

Quatorze appartements sont proposés à la location : treize types T1 et un type T2.

Les principaux objectifs sont :

- proposer un hébergement **sécurisant** ;
- maintenir **l'autonomie et l'indépendance** ;
- consolider le **lien social** et lutter **contre l'isolement** ;
- proposer une **continuité** dans le parcours de la personne âgée en perte d'autonomie.



L'Entracte a ouvert ses portes en juin 2021. Elle est implantée au 25 rue de La Gazonnière à Challans, sur un terrain reçu en legs de Marie et Albert Guillonneau.

Résidence autonomie L'Entracte
25 rue de La Gazonnière
85300 Challans

téléphone
02 51 60 75 75

courriel
accueil@residenceguillonneau-challans.fr



graphitti | communication graphique | nantes | 2025 | (graphitti.eu)



résidence
autonomie
L'ENTRACTE

2025

LA VILLE
SIMPLEMENT
HUMAINE

www.challans.fr

challans
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

un nouveau chez soi...



... bien animé !

L'équipe d'animation de l'Ehpad Marie- δ -Albert-Guillonnet et des professionnels extérieurs interviennent au sein de la résidence autonomie L'Entracte. Des **activités en lien avec l'Ehpad** sont également organisées.

Les animations proposées sont **variées** et en **renouvellement constant**, avec au programme : des activités de bien-être, des travaux manuels, de la gymnastique douce, des ateliers culinaires, des sorties... Enfin, des bénévoles viennent partager des **moments de convivialité** avec les résident(e)s.

tarif

Le tarif d'hébergement est décidé annuellement par le **Conseil départemental de Vendée** ; le prix des prestations optionnelles est fixé par délibération du Conseil d'administration du **Centre communal d'action sociale** (CCAS).

Des aides financières sont possibles : l'aide sociale et l'allocation au logement (APL).

hébergement en T1	
pour 1 personne	52,13 €/jour , soit 1 589,97 €/mois
hébergement en T2	
pour 1 personne	53,32 €/jour , soit 1 626,26 €/mois
pour 2 personnes	68,95 €/jour , soit 2 102,98 €/mois
aide sociale hébergement	
	60,97 €/jour , soit 1 859,59 €/mois
	pour les personnes en situation de handicap :
	80,12 €/jour , soit 2 443,66 €/mois

prestations

incluses dans le forfait	
accompagnement social	<ul style="list-style-type: none"> • animations • accompagnement administratif (à la demande)
sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • téléassistance • entrée sécurisée et visiophone • parking sécurisé
équipement	<ul style="list-style-type: none"> • lit et matelas • télévision • réfrigérateur et plaque de cuisson

optionnelles	
restauration	<ul style="list-style-type: none"> • petit-déjeuner : 4 € soit 122 €/mois • déjeuner : 7 € soit 213,50 € / mois • dîner : 6 € soit 183 € / mois
lingerie	<ul style="list-style-type: none"> • linge plat (tous les 15 jours) : 9 € / mois • linge de toilette (tous les 2 jours) : 17,50 € / mois • entretien du linge (1 fois par semaine) : 35 € / mois
téléphone et internet	• 20 € / mois

inscription

Toute demande d'admission est à transmettre par la plateforme gratuite ViaTrajectoire **trajectoire.sante-ra.fr**. Votre demande sera ensuite étudiée en commission d'admission.

En cas de difficultés, le CCAS de Challans peut vous accompagner dans vos démarches au 02 51 49 79 62. Ce dernier offre également la possibilité d'adhérer à une mutuelle communale de qualité à un prix abordable.